

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

n° 98.065

L'An mil neuf cent quatre vingt dix huit le 25 Juin à 18 Heures 30, Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire

DATE DE CONVOCATION

DATE D'AFFICHAGE

18 Juin 1998

18 Juin 1998

ETAIENT PRESENTS : MM. MOST, LE GUEUT, BENOIT, CANDAU, Mmes MONTRON, GEOFFROY, MM. BOISNARD et CARRIE, Adjoints

Mlle BARRAUD-DUCHERON, MM. BOURGEOIS, BUJARD, CAMPAGNE, CAU, CHABANEAU, DENIS, DINDINAUD, GERMA, Mlle ISENDICK, Mmes LECOMTE-RULLIER, MARTIN, MM. MERLE, MONNARD, MUSSETTI, Mme PELTIER, MM. POTENNEC, QUENTIN et SIMONNET, Conseillers,

EXCUSES : MM. HUGENDOBLER, DONZIER, ANGIBAUD, GAVEN, COASSIN et MALBOIS

Nombre de Conseillers
en exercice : 33
Nombre de Présents : 27
Nombre de Votants : 27

Mademoiselle ISENDICK a été élue secrétaire de séance.

OBJET : DECISION MODIFICATIVE DE CREDIT 1998 - N° 1

VOTE : UNANIMITE

Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter une décision modificative de crédits 1998 N°1

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Oui l'exposé du Rapporteur
- Après en avoir délibéré

DECIDE

BUDGET ANNEXE PORT

INVESTISSEMENT

- DEPENSES

Article 2188.252	120 600,00
. Mise aux normes pontons "Vieux PORT"	
Bornes Electriques	
Bornes Eau	
Cablages et divers	

=====
120 600,00

- RECETTES

Article 021.01	
. Virement de la Section de Fonctionnement	100 000,00

Article 2188.252	
. TVA S/Matériel	20 600,00

=====
120 600,00

FONCTIONNEMENT

- DEPENSES

Article 023.01	
. Virement à la Section d'Investissement	100 000,00

=====
100 000,00

- RECETTES

Article 7579	
. Redevance SEMGET	100 000,00
(Provisions Grosses Réparations)	

=====
100 000,00

BUDGET PRINCIPAL

	DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT		
Article 10223.01		
. TLE	+ 100 000,00	+ 134 000,00
Article 2182.781		
. Matériel de transport	+ 15 000,00	
Plages		
Article 2188.2510		
. Matériel Sports	+ 54 000,00	
(Modules pour Skateboards et Rollers)		

Article 2313.2511		
. Travaux de bâtiment à	- 42 000,00	
la Piscine Couverte		
Article 2313.2529		
. Travaux de bâtiment à	+ 42 500,00	
la Piscine de Foncillon		
Article 2313.2514		
. Travaux de Bâtiment	+ 18 500,00	
au Centre D'Hébergement		
Article 2111.651		
. Aliénation de terrains		+ 297 000,00
Article 2313.781		
. Plages	+ 130 000,00	
Pontaillac - Réalisation de		
3 ensembles de douches		
Article 2313.2526		
. Travaux Base Nautique	+ 45 000,00	
Article 2315.652		
. Aménagement Espaces Verts		
(Square CHARRON)	+ 80 000,00	
Article 2183.0226		
. Matériel Informatique	+ 58 000,00	
Article 1328.6280		
. Subvention Eclairage Public		+ 70 000,00
	=====	=====
	+ 501 000,00	+ 501 000,00

FONCTIONNEMENT

Article 6574 - SUBVENTIONS	+ 312 000,00
211 - PROTEC-SYLVE.....	20 000,00
222 - Fêtes Romanes.....	25 000,00
2512 - S.H.R.C.B.....	100 000,00
- Club de Tir	
"Les Mouettes".....	50 000,00
- Squash Club	
Royannais.....	50 000,00
- E.S.H.P.A.S. - HANDISPORT	
SAINTONGE ROYAN....	35 000,00
- Défi Ports de Pêche	30 000,00
40 - DCM du 31/03/98....	2 000,00
CAREL + MARNE L'YEUSE	
Article 61522 - TRAVAUX BATIMENTS	+ 420 000,00
2510 - Stade d'Honneur...	+ 100 000,00
0228 - Groupe Clémenceau..	+ 150 000,00

- Toiles
Front de Mer..... + 170 000,00

Article 002 - Résultat de Fonctionnement		+ 732 000,00
Reporté		
	=====	=====
	+ 732 000,00	+ 732 000,00
TOTAL.....	+ 1 233 000,00	+ 1 233 000,00

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
Le Premier Adjoint,
H. LE GUEUT

Certifié Exécutoire
Compte-tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 6 Juillet 1998
Certifié Conforme
Mairie de Royan
Par délégation du Maire,
Le Secrétaire Général Adjoint,

H. THOMAS